

Osny contre les perturbateurs endocriniens

Osny a signé la charte "Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens" aux côtés de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et de 10 communes du territoire (Cergy, Courdimanche, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Menucourt, Neuville-sur-Oise, Pontoise, Vauréal, Saint-Ouen-l'Aumône et Osny).

Osny s'engage à mettre en œuvre un plan d'actions concrètes pour préserver la santé de tous.

Un engagement sur 5 points

Le phytosanitaire

Interdiction de l'usage de produits phytosanitaires et biocides en accompagnant les particuliers et les propriétaires de zones et d'établissements privés ; c'est le cas à Osny depuis 2015.

L'alimentation

Développement de la consommation d'aliments bio et interdiction de l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer comportant des perturbateurs endocriniens ; c'est le cas à Osny depuis 2020 avec l'introduction de 30% de bio dans les menus des restaurants scolaires.

La formation des professionnels aux enjeux des perturbateurs endocriniens

Professionnels de santé et de la petite enfance, agents des collectivités territoriales et acteurs économiques.

Les marchés publics

Mise en place des critères permettant l'interdiction des perturbateurs endocriniens dans les contrats et les achats publics.

L'information de la population

Sensibilisation des citoyens et information sur les engagements pris.

Définition des perturbateurs endocriniens

Ce sont des substances chimiques, d'origine naturelle ou artificielle, qui dérèglent le fonctionnement hormonal des organismes vivants. Elles peuvent provoquer des troubles de la croissance, du développement sexuel ou neurologique et de la reproduction ; engendrer également des maladies comme le diabète et certains cancers hormono-dépendants (thyroïde, sein, prostate...).

On trouve ces polluants invisibles dans notre environnement intérieur et extérieur. Les principales sources d'exposition se trouvent dans notre alimentation, les produits cosmétiques ou dans l'air que nous respirons (logements, bureaux...). Les conséquences sur la santé peuvent survenir longtemps après l'exposition.

Documents

[Brochure d'information sur les perturbateurs endocriniens](#)